

AVIS SPÉCIAL

Vente pour défaut de paiement de taxes 2022


Est donné par le soussigné secrétaire-trésorier, qu'en vertu de l'article 1041 du Code municipal (L.R.Q., chapitre C-27.1) la liste d'immeubles ayant été vendu par la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, lors des enchères du 11 juin dernier.

Ci-dessous : matricule, nom de l'acheteur et prix de vente de l'immeuble

Matricule	NOM ET RÉSIDENCE DE L'ADJUCATAIRE	Prix de la vente
39117 0295-73-5885	Coop du Cœur de Sainte-Clotilde-de-Horton 2, rue de l'Église Sainte-Clotilde-de-Horton (Québec) JOA 1H0	26 000\$

Donné et affiché à Sainte-Clotilde-de-Horton, ce 7^e jour du mois de juillet 2022.

Le greffier-trésorier,



Simon Boucher

Je soussigné, Simon Boucher, résidant au 2230 rang de la Rivière de l'Est, à Ste-Clotilde-de-Horton, greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 5e jour du mois de juillet 2022, entre 17 heures et 18 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 5e jour du mois de juillet 2022.

Le greffier-trésorier

